

COMITÉ DIRECTEUR CD – PV DE LA RÉUNION N°2/2018

26 mai 2018
CREPS de Bordeaux, Talence

Présidence : Éric Raul

Membres CD présents (18) : Éric Fradin, Joël Jollit, Christian Charpentier, Jean-Pierre Rouquier, Jacqueline Dolosor, Philippe Chapt, Yves Vignau, Marilyn Georgel, Daniel Viaud, Antoine Lavabre, René Meyer, Nicole Duclos, Nicole Lassignardie, Samuel Edimo, Martine Laval, Marie-Anne Gorichon-Dias, Françoise Jeante

Membres CD excusés (9) : Patrick Gaumondie (*pouvoir à Jean-Pierre Rouquier*), Georges Couteau (*pouvoir à Martine Laval*), Sacha Sicard (*pouvoir à Joël Jollit*), Martine Prévost, Marie-Claude Durranc (*pouvoir à Éric Fradin*), Didier Rousset, Pierre-Yves Viallard (*pouvoir à René Meyer*), Patrick Bergeaud (*pouvoir à Nicole Duclos*), Jean-Marie Balaire (*pouvoir à Christian Charpentier*)

25 votants présents ou représentés

Membres CD absents (4) : Nadia Bali-Abdou, Yoan Cabirol, Dominique Lionard, Gérard Pajot

Invités présents (5) : Alain Gouguet (Président CDA 17), Nathalie Richard (Présidente CDA 47), Alain Tauzin (Président CDA 40), Hélène Haslay (Présidente CRM), François Durand (CRAM)

Invités excusés (9) : Pascal Simandoux (Président CDA 19), Alain Devaux (Président CDA 86), Antoine Giraud (Président CDA 23), Francis Eyheramouno (Président CRJ), Alain Limouzin (Président CRAM), Bernard Mossant (CTS), Fabien Lambomez (CTS), Frédéric Taillard (CTS), Thierry Vigneron (CTS)

Invités absents (4) : Pascal Brosseau (Président CDA 79), Bernard Maes (Président CDA 87), Alain Rinjonneau (Président CRCHS), Sébastien Peyen (Président CHSA)

Assistent (2) : Jérémy Bâty et Alexandra Valegeas (salariés)

Début de la séance (14h20) ; Fin de la séance (17h)

1/ ADOPTION DU PV DU COMITÉ DIRECTEUR DU 3 MARS 2018

Le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 3 mars 2018 est soumis à l'approbation :

22 voix pour, 2 abstentions

2/ LA VIE DE LA LIGUE

Le Président Éric Raul présente ses divers déplacements, réunions, depuis le dernier Comité Directeur du 3 mars 2018.

Parmi les déplacements figurent les Championnats de France à Plouay (10-11/03/2018), rencontre avec le Directeur Régional DRJSCS avec la FFA et la DTN pour la présentation du PPF (14/03/2018), rencontres des directeurs des CREPS de Poitiers et Bordeaux, Championnats de France des 50 et 100 km à Belvès (21-22/04/2018), l'assemblée générale de la FFA à Lyon (03-04/05/2018), les Interclubs, l'assemblée générale du GIFA à Bègles (12/05/2018), réunion "Génération 2024" avec l'Académie de Poitiers (14/05/2018), réunion avec les salariés LANA à Saint-Yrieix-sur-Charente (17/05/2018), réunions de la COTR et CSOR.

Éric Raul indique qu'il lui est difficile d'honorer personnellement toutes les invitations reçues, qu'il s'en excuse auprès des organisateurs, et demande aux membres du Bureau Exécutif ou du Comité Directeur de bien vouloir contribuer à représenter la Ligue. La Nouvelle-Aquitaine est une grande région (12 départements) avec des temps de déplacement qui sont importants.



Éric Raul fait état du nombre actuel des licenciés de la Ligue qui est de 29 413 contre 28 353 en 2017. La Ligue enregistre un taux de progression supérieur à celui de la FFA, et place la LANA à la 3^{ème} place des Ligues françaises. Éric Raul remercie tous les clubs et les Comités Départementaux d'Athlétisme pour cette réussite, et indique que nous devons poursuivre dans la qualité de l'accueil et de la professionnalisation, avec notamment une formation de qualité des intervenants et des dirigeants.

3/ CHANGEMENT AU BUREAU EXÉCUTIF

À la suite de l'AG de la Ligue du 7 avril 2018 qui a adopté des modifications à ses statuts, avec notamment l'absence de référence aux "territoires" d'une part, et d'autre part la démission de trois membres du Bureau Exécutif - Marie-Claude Durranc *Secrétaire Générale Adjointe* (24/04/2018), Antoine Lavabre *Vice-Président territoire Gironde* (10/05/2018), Samuel Edimo *Trésorier Général Adjoint* (26/05/2018) (ceux-ci restent membre du Comité Directeur de la LANA) - le Président Éric Raul propose une nouvelle composition du bureau exécutif de la Ligue :

- Christian Charpentier, Vice-Président délégué, chargé des Équipements,
- Patrick Gaumondie, Vice-Président délégué, chargé du Hors Stade,
- Joël Jollit, Vice-Président, chargé des Relations Extérieures,
- Marilyn Georgel, Vice-Présidente, chargée de l'Athlé Forme Santé,
- Éric Fradin, Secrétaire Général,
- Françoise Jeante, Secrétaire Générale Adjointe, en remplacement de Marie-Claude Durranc,
- Jean-Pierre Rouquier, Trésorier Général,
- Jacqueline Dolosor, Trésorière Générale Adjointe, en remplacement de Samuel Edimo.

Il conviendra de régulariser le dépôt de la signature de Jacqueline Dolosor, en complément de celle de Jean-Pierre Rouquier, pour faire fonctionner les comptes bancaires, postaux, Caisse d'Épargne et généralement pour toutes les opérations conformément aux règlements financier, intérieur, et aux circulaires financières de la Ligue, avec séparation des fonctions d'ordonnateur et comptable.

La composition du nouveau Bureau Exécutif est soumise à un vote à bulletin secret :

20 voix pour, 3 nuls, 2 blancs

Éric Raul remercie toutes les personnes qui ont participé au Bureau Exécutif de la Ligue et le travail accompli.

4/ DÉLÉGUÉS DE CLUBS (INFORMATION)

L'Assemblée Générale de la Ligue du 19 novembre 2016 avait procédé à l'élection des 17 délégués des Clubs de la Ligue, titulaires et suppléants, à participer à l'Assemblée Générale de la FFA.

Suite :

- D'une part, à l'élection de Daniel Arcuset au Bureau Directeur de la FFA en décembre 2016 qui a ainsi démissionné de son mandat de délégué des Clubs titulaire, à la mutation de clubs de Philippe Lafourcade en octobre 2017, de la mutation de Régis Lembeye en novembre 2017, et par application de l'article 21.3 des statuts « *Toute mutation d'un délégué de Clubs entraînera de plein droit la démission de son mandat de délégué de Clubs,* »
- Et d'autre part, de la démission de Stéphane Négrier du poste de suppléant,

La liste des délégués des clubs est modifiée et comprend désormais Gérard Pajot et Hélène Haslay, lesquels deviennent titulaires. Voici la liste mise à jour :

Titulaires (17) : Martine Watrice, Christian Charpentier, Nadia Bali-Abdou, Jean-Louis Daniel, Françoise Jeante, Danielle Desmier, Éric Fradin, Gaston Leveque, Sacha Sicard, Mario Gaillot, Christelle Balot, Joël Jollit, Marie-Bernard Trepie, Alain Limouzin, Jacqueline Dolosor, Gérard Pajot, Hélène Haslay

Suppléants (7) : Patrick Gaumondie, Nicole Lassignardie, Gérard Perrier, Francine Gouguet, Yves Orlianges, Antoine Lavabre, Jean-Jacques Germaneau

5/ RETOUR SUR L'AG (DÉBRIEFING)

Après un tour de table, le schéma de l'organisation de la journée semble convenir et sera reconduit en 2019 avec :

- Le matin, réunions avec des débats différents, à l'attention des clubs et des Comités Départementaux d'Athlétisme,
- L'après-midi, l'Assemblée Générale de la Ligue.

Cette organisation permet un échange entre tous les participants de la Ligue et de ne pas prolonger l'Assemblée Générale, compte tenu des temps de transport.

La représentation des Clubs à l'Assemblée Générale de la Ligue est assurée par leur Président ou leur Secrétaire Général licencié à la date de l'Assemblée Générale. À défaut, la personne chargée de représenter le Club à l'AG de la LANA doit être licenciée au titre de ce Club et être en possession d'un pouvoir (article 12 des Statuts LANA).

À défaut il est prévu un système de pénalité financière pour le Club, afin d'inciter à la représentation d'un nombre suffisant de Clubs (quorum). Les pénalités aux clubs pour non-participation à l'AG (ou non procuration) ont été votées et seront mises en application par le service comptable de la Ligue, selon différentes modalités de mise en œuvre.

6/ ZOOM RH (INFORMATION)

La FFA a souhaité accompagner les Ligues dans leur restructuration interne notamment liée au processus de fusion. Ce diagnostic partagé, financé par l'OPCA et la FFA, prend la forme d'échanges à distance et de rencontres dans les ligues, et débouchera sur des préconisations d'axes de travail à mener et sur la création d'outils permettant de répondre au constat révélé. S'appuyant sur le dispositif "Zoom RH", la FFA a sélectionné un prestataire, Alter Conseil, qui a pour mission de réaliser un diagnostic RH (1 ou 2 jours) au sein de la Ligue et pour objectif d'analyser les évolutions en cours et leur impact sur l'emploi en matière de ressource humaine. Il s'agit d'identifier les compétences et les qualifications actuelles des salariés et de repérer, en particulier, les fonctions sensibles et les salariés susceptibles d'être fragilisés dans l'emploi.

Le Cabinet Alter Conseil est venu le 23 avril 2018 sur le site de Talence, a rencontré les élus du Bureau Exécutif et les salariés de Talence (par téléphone pour Poitiers), doit rendre son compte-rendu prochainement ; 7 autres ligues sont aussi en attente de leur diagnostic.

Parmi les constats qui sont partagés, il apparaît qu'à la suite de la fusion des 3 ex-ligues, les ressources humaines ne sont pas structurées selon les objectifs du plan de développement de la Ligue. Par ailleurs l'existence des 3 sites (Talence, Limoges, Poitiers) ne facilite pas la coordination des ressources humaines.

Ainsi que cela se rencontre dans d'autres Ligues de même dimension, il est nécessaire de mettre en place un poste de Directeur/Directrice de Ligue qui aura pour mission notamment d'assurer la cohérence et le suivi des ressources humaines de la Ligue, et permettra aux bénévoles élus d'être moins en "prise directe" sur la gestion quotidienne.

Un débat permet au Comité Directeur d'échanger sur cette opportunité, d'en mesurer les coûts, mais aussi de permettre à la Nouvelle Ligue de trouver les moyens de son développement. À ce titre il convient de considérer ce poste, non comme une charge, mais comme un investissement ; la mission doit comporter la recherche de moyens financiers nouveaux (partenariats, prestations...) venant, pour partie, compenser la baisse des financements publics.

À l'issue de la définition du poste, basé à Bordeaux, le processus de recrutement pourrait se dérouler au cours du 4^{ème} trimestre 2018. Un cabinet spécialisé pourrait être sollicité pour accompagner la Ligue dans ce recrutement.

Le Comité Directeur approuve, sans réserve, la démarche d'un recrutement d'un(e) Directeur/Directrice et mandate le Président pour sa mise en place.

7/ PÔLES, SECTIONS SPORTIVES (ORGANISATION)

Éric Raul rappelle la présentation faite par Bernard Mossant, CTS-CTR Directeur de la Performance en Territoire (DPT), lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du 7 avril 2018, en ce qui concerne l'organisation interne de la Ligue pour la mise en place du Projet de Performance Fédéral (PPF) en Territoire 2017-2024 à compter du 1^{er} septembre 2018 avec l'Équipe Technique Régionale (ETR).

L'accompagnement des athlètes Espoirs (15-20 ans) dépend de l'inscription sur listes ministérielles, valable un an, pour des athlètes identifiés sur critères de performances et de résultats aux Championnats de France, pour des actions d'accompagnement pour des entraînements, stages, compétitions, suivi scolaire-universitaire-professionnel, suivi médical réglementaire et paramédical.

Les structures permanentes,

- 1) Pour un cursus pré-bac, comprennent, selon le cahier des charges,
 - Les Pôles Espoirs (PE) de Nouvelle-Aquitaine, répartis sur les sites de Poitiers-Niort, Bordeaux-Talence et Limoges-Brive, avec des spécialités identifiées en fonction des entraîneurs disponibles
 - Les Clubs Performants, multi spécialités,
 - Le Centre (Pôle) Régional d'Entraînement et des Sections Sportives Scolaires, pour des athlètes pré-bac non listés mais à fort potentiel.
- 2) Pour un cursus post-bac, comprend, selon le cahier des charges,
 - Le Centre National d'Entraînement (CNE) en Territoire Nouvelle-Aquitaine, réparti sur les sites de Poitiers-Niort, Bordeaux-Talence et Limoges-Brive, avec un accompagnement, complet ou à la carte, de tous les athlètes listés, avec soutien et aides diverses,

- Le Centre (Pôle) Régional d'Entraînement pour les athlètes à potentiel mais non listés, avec critères de performances et suivi régional.

La Ligue intervient par des actions complémentaires d'accompagnement des athlètes listés ou à fort potentiel de progrès mais aussi issus d'Athlé 2028, avec des stages, courts (2 jours) ou longs (5 jours) de perfectionnement pour toutes les spécialités, avec une organisation multi-sites, durant les week-end et les vacances scolaires.

Éric Raul indique que la Ligue accompagne les athlètes et les Clubs de Nouvelle-Aquitaine en permettant l'accès à la Performance et d'intégrer les Équipes de France d'Athlétisme lors des différentes compétitions nationales mais aussi internationales. La Ligue d'Athlétisme Nouvelle-Aquitaine, 3^{ème} Ligue de France en nombre de licenciés, se doit d'avoir des résultats sportifs en correspondance avec sa nouvelle dimension.

À cela s'ajoute le soutien à l'encadrement sportif, notamment par la formation initiale et permanente, et une nécessaire professionnalisation.

Les moyens financiers affectés à ces structures d'accès à la Performance sont importants.

Le Comité Directeur valide ce déploiement sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine (12 départements), à compter du 1^{er} septembre 2018.

8/ COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES RÉGIONALE (COTR) : NOUVELLES ORGANISATIONS

Éric Raul fait état de ce que la Fédération, les Ligues et les Comités Départementaux d'Athlétisme doivent adapter les dispositifs de formation à l'évolution de la société et au développement du numérique. Ce challenge est essentiel pour l'avenir de l'Athlétisme.

Les travaux sur la formation ont pour objectif :

- De rénover, innover l'offre de formation,
- De l'adapter aux besoins du terrain,
- D'harmoniser, uniformiser,
- De la développer,
- De professionnaliser,
- De modulariser,
- De porter le Projet de Performance Fédéral (PPF).

Les formations doivent être moins théoriques, plus concrètes et pratiques, plus souples, plus individualisées et davantage centrées sur les compétences utiles, et doivent aussi adopter un système moins compliqué, moins long, moins généraliste.

Les principes mis en œuvre reposent sur la modularisation, l'individualisation, la prise en compte des acquis, mais aussi la formation permanente. Il s'agit de construire un parcours de formation, enregistré dans le SI-FFA et dans le e-carnet de formation.

Un nouveau schéma d'organisation de la formation est mis en place au niveau Fédéral, avec la création d'un Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA) ; la FFA est déclarée organisme de formation depuis le 27 mars 1998.

Toute l'organisation de l'Organisme de Formation n'est pas encore déterminée, mais devrait l'être dans les prochains mois, notamment pour la rentrée de septembre 2018.

Marie-Anne Gorichon-Dias, Présidente de la Commission des Officiels Techniques Régionale (COTR) intervient pour expliquer l'organisation des formations des officiels techniques en Nouvelle-Aquitaine, qui tient compte des nouvelles orientations fédérales sur la formation venant d'être présentées.

Le parcours actuel pour un Officiel Régional (sauf certaines disciplines) est de trois pratiques tutorées sur des compétitions de niveau minimum Régionales, une pratique évaluée et un examen écrit.

Proposition faite par Marie-Anne Gorichon-Dias :

- Inscription avant le 31 octobre 2018
- Formation théorique en novembre/décembre 2018
- Formation pratique en janvier/février 2018
- 3 lieux différents pour l'examen écrit, mais serait le même jour à la même heure.

Après les Interclubs 2018, certains clubs pénalisés par le manque d'officiels qualifiés requis par le Règlement de la compétition, ont fait des observations et des propositions de modification du Règlement, notamment régional.

Afin d'encourager les clubs à former des officiels techniques, Marie-Anne Gorichon-Dias propose, notamment de ne plus envisager des pénalités aux clubs en cas d'insuffisance de jury, mais des bonus aux clubs qui en proposent en nombre suffisant ce qui, selon elle, serait plus "pédagogique". Un vif débat s'instaure sur le sujet, tout en remarquant que le Règlement national des Interclubs fixe un cahier des charges qu'il faut appliquer.

9/ QUESTIONS DIVERSES

Le Président Éric Raul constate que sur le territoire de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, issu de la fusion des 3 ex-ligues Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, il n'y a pas eu, depuis de nombreuses années, l'accueil de manifestations nationales fédérales, alors que d'autres Ligues régionales ont régulièrement organisé de telles réunions.

Après avoir échangé avec André Giraud, Président de la FFA, il propose au Comité Directeur que nous puissions candidater à la candidature pour l'organisation de l'Assemblée Générale de la FFA en avril 2020. Cette Assemblée Générale sera celle du centenaire de la Fédération et sera, à ce titre, exceptionnelle. Parmi les lieux possibles figurent Bordeaux, Poitiers (Futuroscope)... Il conviendra de déterminer un budget, un COL...

Le Comité Directeur se déterminera définitivement après consultation du cahier des charges fédéral.

Le Comité Directeur valide la démarche de "candidature à la candidature" de la Ligue pour l'organisation du Congrès Fédéral en Avril 2020.

En 2018 il n'a pas été possible d'organiser un circuit unique des meetings sur l'ensemble du territoire régional. Cependant, un circuit des meetings a été poursuivi en LANA nord, associant des meetings de l'ex Poitou-Charentes et Limousin. Cette situation doit être considérée comme non définitive pour l'avenir, et nécessite de mettre en place dès le 4^{ème} trimestre 2018 une concertation régionale entre les clubs concernés afin de déterminer une organisation pour 2019. Les Commissions Régionales d'Accès à la Performance et au Haut-Niveau (CRAPHN) et Sportive et d'Organisation Régionale (CSOR) feront des propositions pour 2019.

Par ailleurs, il n'a pas été possible de trouver un consensus sur l'organisation de la "soirée des récompenses Ligue" de fin d'année, compte tenu de la dimension du territoire régional et de la diversité des situations (un seul lieu unique, ou plusieurs...).

Éric Fradin
Secrétaire Général